



## BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au capital de 180.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2016.

(En milliers de Dinars)

Indicateurs	Du	Du	Sept.-16	Sept.-15	déc.-15
	01/07/2016 au 30/09/2016	01/07/2015 au 30/09/2015			
<b>1 - Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>87 005</b>	<b>81 121</b>	<b>265 507</b>	<b>251 579</b>	<b>345 213</b>
Intérêts	66 640	62 882	190 402	182 956	248 404
Commissions en produits	12 525	11 413	37 396	33 256	45 284
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	7 840	6 826	37 709	35 367	51 525
<b>2 - Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>33 650</b>	<b>34 325</b>	<b>96 675</b>	<b>99 439</b>	<b>132 208</b>
Intérêts encourus	33 079	34 097	95 887	98 633	131 082
Commissions encourues	571	228	788	806	1 126
<b>3 - Produit Net Bancaire</b>	<b>53 355</b>	<b>46 796</b>	<b>168 832</b>	<b>152 140</b>	<b>213 005</b>
<b>4 - Autres produits d'exploitation</b>	<b>223</b>	<b>304</b>	<b>506</b>	<b>645</b>	<b>1 001</b>
<b>5 - Charges opératoires, dont :</b>	<b>16 435</b>	<b>15 582</b>	<b>51 500</b>	<b>47 984</b>	<b>65 687</b>
Frais de personnel (1)	12 389	11 485	39 344	36 589	50 353
Charges générales d'exploitation	4 046	4 097	12 156	11 395	15 334
<b>6 - Structure du portefeuille au bilan</b>			<b>623 932</b>	<b>672 328</b>	<b>606 430</b>
Portefeuille titres commercial			264 874	320 705	280 328
Portefeuille titres d'investissement			359 058	351 623	326 102
<b>7 - Encours net des crédits (2)</b>			<b>3 626 567</b>	<b>3 362 113</b>	<b>3 412 300</b>
<b>8 - Encours des dépôts, dont :</b>			<b>3 097 645</b>	<b>2 786 300</b>	<b>2 847 254</b>
Dépôts à vue			982 984	961 088	963 083
Dépôts d'épargne			906 917	788 348	807 055
<b>9 - Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>			<b>154 802</b>	<b>139 885</b>	<b>141 888</b>
<b>10 - Capitaux propres apparaissant au bilan (3)</b>			<b>628 274</b>	<b>582 953</b>	<b>582 953</b>

(1) Chiffres septembre 2015 retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Chiffres tenant compte des provisions de la période.

(3) Compte non tenu du résultat de la période.

**BANQUE DE TUNISIE**  
**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE**  
**ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016**

**1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 180.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

**2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

**2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

**2.1.1. La constatation des intérêts :**

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

**2.1.2. La constatation des commissions :**

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

**2.2. Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### **2.3 Règles de comptabilisation des opérations en devises :**

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

### **2.4 Encours des crédits :**

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

### **2.5 Encours des dépôts :**

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### **2.6 Emprunts et ressources spéciales :**

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## **3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 3<sup>EME</sup> TRIMESTRE 2016 :**

A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (net des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de **+7,9%**, passant de **3.362.113** mille dinars au 30/09/2015 à **3.626.567** mille dinars au 30/09/2016. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en progression de **+11,2%** pour passer de **2.786.300** mille dinars en septembre 2015 à **3.097.645** mille dinars en septembre 2016. Cette croissance est la résultante d'une progression des dépôts d'épargne de **+15%** et d'une augmentation des dépôts à vue de **+2,3%** et des dépôts à terme de **12,7%**.

- **Les produits d'exploitation bancaire** ont enregistré un accroissement de **+5,5%** passant de **251.579** mille dinars en septembre 2015 à **265.507** mille dinars en septembre 2016. Cette progression concerne les intérêts (**+4,1%**), les commissions (**+12,4%**) et les revenus du portefeuille commercial et d'investissement (**+6,6%**).
- **Les charges d'exploitation bancaire** ont diminué de **-2,8%** passant de **99.439** mille dinars en septembre 2015 à **96.675** mille dinars en septembre 2016, suite à la maîtrise du coût des ressources.
- **Le Produit Net Bancaire** a enregistré une croissance de **+11%** pour atteindre un montant de **168.832** mille dinars au 30 septembre 2016, contre **152.140** mille dinars à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2015.
- **Les charges opératoires** sont en évolution globale de **+7,3%**, passant de **47.984** mille dinars en septembre 2015 à **51.500** mille dinars en septembre 2016. Les frais généraux ont augmenté de **+6,7%**. La masse salariale est en hausse de **+7,5%** et ce tenant compte de l'augmentation des salaires décidée en 2015.
- A la fin du 3ème trimestre 2016, le réseau d'agences est composé de **120 points de vente** et ce suite à l'ouverture de **5 nouvelles agences au couant de l'année 2016**.